

Image not found or type unknown



Droit a l'image d'un patient

Par **léonie**, le **09/09/2008** à **10:56**

Dans le cadre de l'identification précise de patients, sommes nous autorisés dans un établissement de santé à photographier les patients qui ne disposent pas de photographies d'identité récente ? En effet, nous souhaitons intégrer une photographie dans le dossier médical dans le cadre d'un risque de fugue ou de recherche.